

1/ DOCUMENTS A FOURNIR LORS DU RENDEZ-VOUS POUR UNE PREMIERE INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

- ✚ La fiche d'inscription dûment complétée et signée avec la photo (téléchargeable sur notre site www.cc-paysdelimours.fr).
- ✚ Les photocopies des pages « vaccinations » du carnet de santé de l'enfant à jour.
- ✚ Photocopie de l'Attestation de la carte vitale (Sécurité Sociale) où figure le nom de l'enfant.
- ✚ Photocopie de toutes les pages de votre avis d'imposition 2019 sur les revenus de l'année 2018.
- ✚ Attestation d'Assurance extra-scolaire ou responsabilité civile 2019/2020 où doit figurer le nom de l'enfant.
- ✚ Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✚ Photocopie de l'attestation de droits de la CAF (téléchargeable sur votre compte CAF)
- ✚ Photocopie du livret de famille
- ✚ Photocopie du jugement de divorce ou ordonnance de non-conciliation concernant la garde de l'enfant
- ✚ Récépissé de la remise et de l'acceptation du règlement intérieur des ACM (téléchargeable sur notre site internet www.cc-paysdelimours.fr)

LE DOSSIER COMPLET EST À REMETTRE AU SECRETARIAT LORS DU RENDEZ-VOUS OBLIGATOIREMENT

2/ DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE MISE A JOUR DU DOSSIER D'INSCRIPTION A CHAQUE RENTREE SCOLAIRE au plus tard le 30 septembre 2019 si votre enfant est venu sur l'année 2019

- ✚ La fiche d'inscription dûment complétée et signée avec la photo (téléchargeable sur notre site ou à l'accueil de loisirs).
- ✚ Attestation d'Assurance extra-scolaire 2019/2020 où doit figurer le nom de l'enfant.
- ✚ Photocopie de toutes les pages de votre avis d'imposition 2019 sur les revenus de l'année 2018.
- ✚ Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- ✚ Si un vaccin a été fait durant l'année fournir photocopie de la page « vaccinations »

Les documents sont à remettre sur votre espace personnel du portail famille pour un renouvellement.